

AMUNDI INDEX GLOBAL AGG 500M - IE

SYNTHESE DE
GESTION

31/01/2022

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 112,04 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 31/01/2022
Actif géré : 1 868,83 (millions EUR)
Code ISIN : LU1437021626
Code Bloomberg : AMUBIEC LX
Indice de référence :
100% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE (500 MM)
Eligibilité : -

Objectif d'investissement

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance du Barclays Global Aggregate (500 Million), et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Compartiment et la performance de l'Indice. Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son indice qui ne dépassera pas normalement 1 %.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

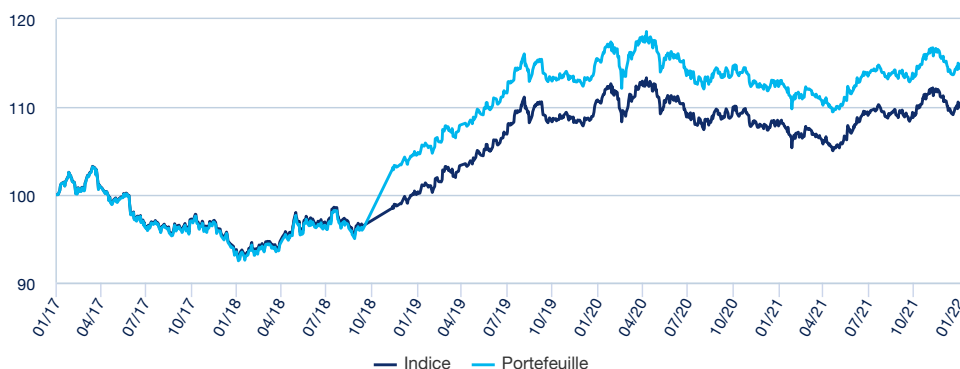
▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin)

Evolution de la performance (VL) *



Performances glissantes *

	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/12/2021	29/10/2021	29/01/2021	31/01/2019	-	-	10/12/2018
Portefeuille	-0,65%	-0,65%	0,62%	1,83%	9,09%	-	-	11,16%
Indice	-0,61%	-0,61%	0,70%	1,98%	9,58%	-	-	11,66%
Ecart	-0,03%	-0,03%	-0,08%	-0,15%	-0,49%	-	-	-0,50%

Performances calendaires *

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	2,28%	0,17%	8,67%	-	-5,92%
Indice	2,41%	0,19%	8,97%	-	-5,68%
Ecart	-0,14%	-0,01%	-0,30%	-	-0,24%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateurs de risque

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	3,96%	4,92%	-
Volatilité de l'indice	3,96%	4,86%	-
Tracking Error ex-post	0,35%	0,55%	-
Ratio de Sharpe	0,71	0,74	-
Ratio d'information	-0,26	-0,25	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. Le Ratio de Sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille
Sensibilité ¹	7,34
Notation Moyenne ²	A
Taux de rendement	1,51%

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Nombre de valeurs du portefeuille : 5575

OBLIGATAIRE ■

**Stéphanie Pless**Responsable Gestion Indicielle
Obligataire**Fadil Hannane**

Gérant de portefeuille principal

**Laurent Caudamine**

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

La tendance à la hausse des taux initiée depuis la mi-décembre 2021 s'est poursuivie. La volonté affichée des Banques Centrales de lutter contre l'inflation a amené les investisseurs à anticiper davantage de réduction de leur intervention sur les marchés obligataires.

Ce début d'année est marqué par une forte volatilité engendrée par la fluctuation des anticipations sur la « sévérité » du resserrement de sa politique monétaire. La FED a réussi à surprendre le marché par un ton plus « hawkish » que prévu alors même que les investisseurs s'attendaient déjà à un fort relèvement des taux en 2021 (anticipation de 4 hausses en début de mois contre 5 au 31 janvier). Dans son communiqué, la FED a confirmé son intention d'agir rapidement et fermement en raison de la vigueur du marché de l'emploi et de l'inflation, sans inquiétude particulière concernant la croissance (au-delà des attentes au Q4 2021 à 6,9%). En effet, la dernière publication de l'inflation à 7% ainsi que les révisions répétées des anticipations d'évolution des prix font planer un réel doute concernant la prochaine décélération de l'inflation ; et cela d'autant plus que l'inflation se propage désormais aux salaires.

En Europe, la croissance est elle aussi en hausse à 4,6% en rythme annuel sur le Q4 2021, en nette hausse par rapport au Q3 et ce malgré le variant Omicron toujours en circulation. Les indicateurs avancés PMI sont, pour le mois de décembre, globalement conformes aux attentes avec une dynamique baissière depuis le pic de la reprise. Ils confirment la normalisation de la situation économique en Europe post Covid.

Dans ce contexte, le 10 ans US a terminé le mois en hausse de 27bps à 1,75% tandis que le Bund a clôturé proche de 0% soit +15bps sur janvier. L'ajustement des valorisations s'est fait principalement par les taux courts suite à l'accélération du calendrier de la FED et de manière plus marquée aux US qu'en Europe. Ainsi le différentiel de taux entre le 2 ans et le 5 ans euro a continué à augmenter alors qu'il s'aplatit aux US. En revanche, les pentes sont restées plus ou moins stables sur les parties longues.

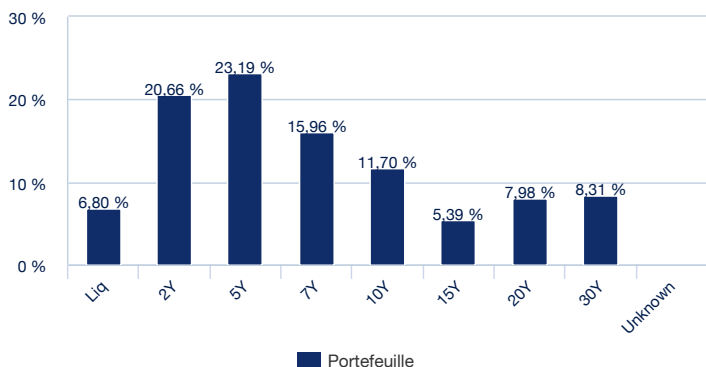
Les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les craintes autour d'un nouveau gouvernement italien ont ajouté de la volatilité sur les marchés provoquant un écartement des primes de risque en Europe. Finalement, le dénouement positif des élections en Italie (2nd mandat pour S. Mattarella) a rassuré le marché permettant au spread 10 ans italien de se resserrer de 7bps. Les spreads portugais et espagnol sont restés globalement stables sur le mois même si le début d'une normalisation monétaire n'est pas favorable au resserrement des primes en général.

Enfin, des statistiques préliminaires d'inflation sont parues en toute fin de mois. De nombreux effets techniques ont perturbé les prévisions, mais le consensus tablait sur un net ralentissement. Si les chiffres d'inflation ont en effet ralenti, la décélération est bien plus faible que prévu. Le désencrage progressif des anticipations d'inflation est un véritable défi pour la BCE, qui devra probablement accélérer sa normalisation, à l'image de la FED, ce qui ne manquera pas d'alimenter la volatilité des marchés de taux.

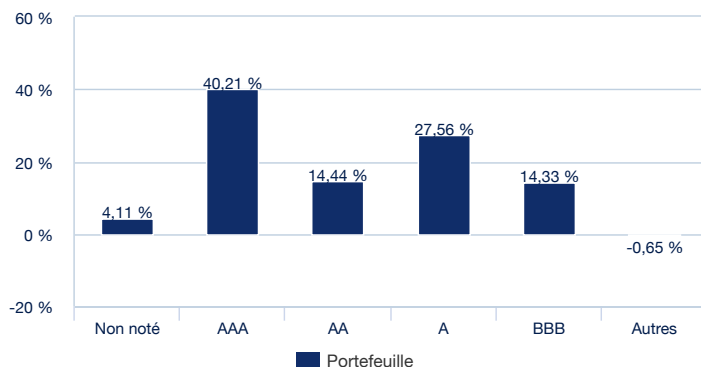
Ce portefeuille est géré de manière indicielle par rapport à l'indice Bloomberg Global Aggregate 500MM. Nous réduisons au maximum l'exposition relative en sensibilité entre le portefeuille et son indice, en investissant sur un nombre de titres restreint, permettant d'assurer un risque minimal.

Répartition du portefeuille

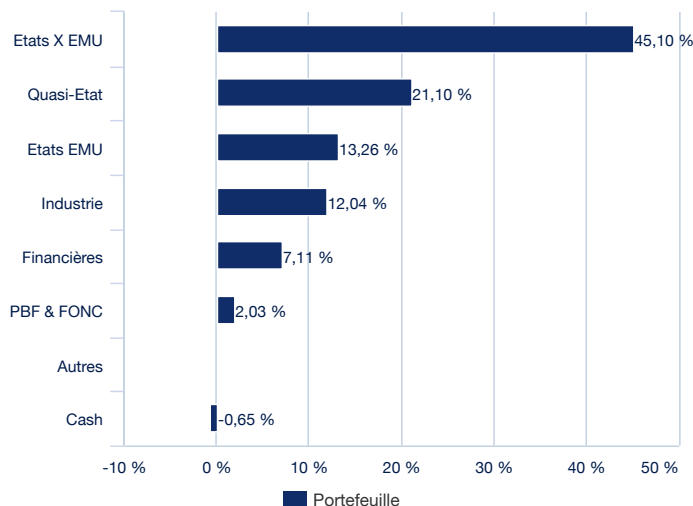
Par maturité (source : Amundi)



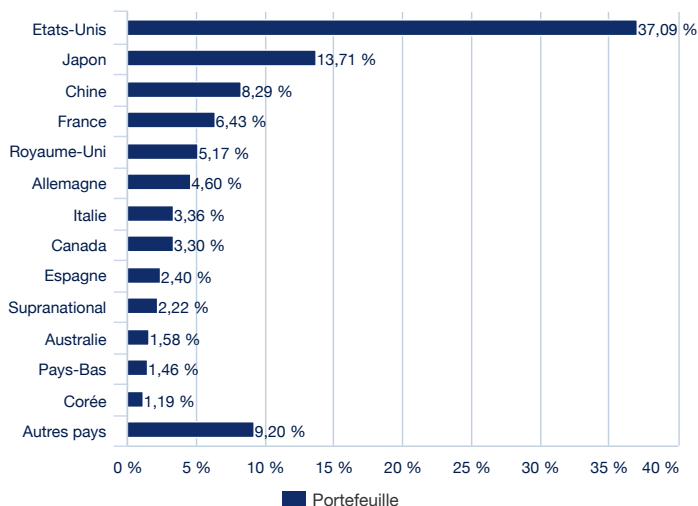
Par notation (source : Amundi)



Par type d'émetteur (source : Amundi)



Par pays (source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	06/09/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1437021626 (D) LU1437021899
Code Bloomberg	AMUBIEC LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	500000 Equivalent en EUR de USD / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	2,50%
Frais Gestion Financière Direct	0,10% TTC
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,20% (prélevés) - 30/09/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	4 ans
Historique de l'indice de référence	01/08/2016: 100.00% BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE (500 MM)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+3
Date de valeur souscription	J+3
Particularité	Non
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.